



Olivier Michel, Président
My Presqu'île
13 rue du Griffon
69001 LYON

A Lyon, le 7 mai 2020,

A l'attention des bailleurs présents en Presqu'île de Lyon et dont les fédérations (la FSIF, l'AFG, l'ASPIM, le CNCC, la FFA et la Caisse des dépôts et consignations) ont pris un engagement auprès du Ministre de l'Economie, Bruno le Maire : [Communiqué de presse](#)

- Primonial REIM
- SOFIDY
- ETERNAM
- APICIL Assurances
- FONCIA Pierre Gestion
- FIDUCIAL Gérance
- notamment,

A l'attention des bailleurs sociaux, régies gestionnaires, SCI et propriétaires d'immobilier commercial en Presqu'île,

- Régie Franchet,
- Régie Jurion et Tripier
- Régie Galyo SA
- Régie Simmoneau
- Régie Mouton
- Régie Mitanchet
- Régie de l'Opéra
- Régie Bari
- Régie CIFI
- Régie IBT
- Régie Limouzi
- Régie Ginon
- Régie Gontard
- Presqu'île Galys
- Gagneux Services Immobilier
- Quadral Immobilier
- Citya Immobilier
- Orpi Immobilier
- SAS Agence Centrale
- Oralie Rosier Modica
- Grand Lyon Habitat
- Lyon Métropole Habitat
- Alliade Habitat
- Batigere
- SCI PLENEY
- SCI SOQUAL
- SCI Moulinier Frères
- SARL NENO
- SNC Brest
- Société Alain Wasjbrot

Comme vous le savez, après les événements liés au gilets jaunes puis aux grèves de la fin de l'année 2019 au cours desquels nos activités ont déjà été affectés, la situation sanitaire du COVID-19 actuelle place nos entreprises dans une situation encore plus dramatique; elle a d'abord entraîné sur les 15 premiers jours de mars une baisse, en moyenne, de l'ordre de 30% de notre chiffre d'affaires puis la fermeture pour une large majorité de commerces par décision administrative dès le 14/03/2020. Les perspectives de réouverture sont désormais plus précises, mais certaines typologies de commerce resteront sur la touche au-delà du 11 mai 2020, les autres vont devoir relancer petit à petit leur activité dans un contexte d'appréhension générale. Il nous faudra quelques semaines, mois, années pour nous relever économiquement.

Ainsi, et dans la lignée des annonces du Gouvernement, du discours du Président de la République, des échanges entre Bruno le Maire et les grandes fédérations de bailleurs et compte tenu de l'urgence dans laquelle nous nous trouvons, nous prenons attache avec vous à l'effet d'obtenir de manière urgente une aide, consistant à la gratuité des loyers dus entre 1,5 et 3 mois en fonction des typologies de commerces. Une telle réduction est vitale si nous voulons être en mesure de faire front face à cette situation inédite sur le long terme. En effet, des acteurs majeurs du consulting comme Roland Berger estiment des chiffres d'affaires entre - 40% à -70 % sur les prochains mois avec un impact allant jusqu'à 2022.

D'autres acteurs de premier plan de l'immobilier commercial comme La Compagnie de Phalsbourg, Ceetrus, Icade au niveau national, Amundi Immobilier, Predica (Scaprim Asset Management) en Presqu'île, ont déjà consenti de telles aides à leurs locataires, soit une exonération de 1,5 à 3 mois de loyers (environ 150 locataires au total en Presqu'île). Ville de Lyon et Métropole de Lyon ont consenti pour l'ensemble de leurs locataires hébergés au sein de leur patrimoine immobilier une exonération de loyers pour une période de 3 mois, conscients de la responsabilité que chacun porte dans ce moment critique et conscients que la charge de l'arrêt de l'activité se doit d'être partagée par tous pour être supportable : salariés (-15% de leurs salaires), Etat (prise en charge du chômage partiel), entreprises (arrêt de rémunération des dirigeants et nouvelles dettes pour passer la crise, ...), collectivités locales (gratuités de la taxe d'enseigne et de terrasse) etc... et bien évidemment, dans le commerce, les bailleurs notamment institutionnels dont les ressources sont plus importantes.

My Presqu'île fédère un réseau de plus de 800 commerçants, artisans, entreprises, hôteliers et restaurateurs, acteurs de la culture et de l'évènementiel et en tant que partenaire majeur des institutions, nous avons alerté Etat, Métropole, Ville de Lyon et chambres consulaires, des problématiques que nous rencontrons à ce jour car nous savons à quel point ce sujet inquiète les commerçants. Nous sommes certains, en tant que bailleur de nos commerces et de nos adhérents, que vous saurez faire preuve de solidarité envers les locataires et donc répondrez favorablement à notre demande d'aide et de gratuité. Ceci est par ailleurs, un enjeu de première importance pour le maintien du dynamisme économique de la Presqu'île de Lyon et notamment pour les plus indépendants commerces, artisans, restaurateurs ou encore hôteliers.

Soyez assurés de notre volonté de tout mettre en œuvre pour permettre à notre activité de reprendre dès que la situation le permettra et de continuer à porter la dynamique commerciale du territoire, seule issue pour que nous sortions tous gagnants de cette crise. Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame Monsieur, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Olivier Michel,
Président My Presqu'île

